



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2002/08

Le projet des écoles
bolivariennes au Venezuela

**María Magnolia
Santamaría Diaz**

<https://dx.doi.org/10.1787/735358486686>

Cour intérieure
de Kingsdale
Secondary
School

© de Rijkje Marsh Morgan, 2002



Works leur donne un nouveau sentiment d'appartenance tout en développant les rapports entre l'école et son milieu ambiant. Les élèves ont été intéressés par le processus et ravis d'avoir été invités à y prendre part. Comme l'a dit un élève de deuxième année : « Ce que nous faisons est trop beau ».

Les travaux de construction à l'école ont commencé cette année et les résultats du projet seront suivis sur une durée de cinq ans.

Publications de *School Works*

School Works a publié un guide détaillé sur la participation des communautés scolaires à la création de bâtiments exceptionnels. Il s'intitule *School Works Tool Kit*. Il est rempli d'illustrations intéressantes et d'idées concernant les ateliers de création qui devraient être aussi utiles aux écoles qui envisagent de repenser leur système de rangement qu'à celles qui projettent d'importantes rénovations ou de nouvelles constructions.

School Works a aussi publié *Learning Buildings*, un livre parrainé par Ecophon, qui donne les grandes lignes des recommandations issues du projet.

D'autres renseignements au sujet du projet, de même que des exemplaires des deux livres, peuvent être obtenus en s'adressant à *School Works Ltd*, téléphone : 44 20 7401 5333, www.school-works.org

Article de :

Grace Comely, Projects Officer
School Works Ltd

The Mezzanine – South, Elizabeth House
39 York Road, Londres, SE1 7NQ

Royaume-Uni

Télécopie : 44 20 7401 5331

grace@school-works.org

LE PROJET DES ÉCOLES BOLIVARIENNES AU VENEZUELA

Selon l'Article 102 de la nouvelle Constitution de la République bolivarienne du Venezuela, « L'éducation est l'un des droits de l'homme et constitue un devoir social fondamental ; elle est démocratique, gratuite et obligatoire. L'État assume la responsabilité de l'éducation qui est une fonction d'importance maximale dont il ne peut pas refuser de se charger à tous les niveaux et sous toutes les formes ».

Le Projet des écoles boliviennes a pour objet de résoudre des problèmes tels que les abandons en cours de scolarité, l'exclusion dans l'enseignement, le redoublement, la malnutrition et la perte de l'identité locale, régionale et nationale, et de rechercher les citoyens intéressés par la transformation économique et sociale. Le Projet des écoles boliviennes définit quatre principes qui doivent guider les écoles vénézuéliennes :

- Promouvoir la transformation sociale et renforcer l'identité nationale et la participation démocratique.
- Dispenser une éducation intégrale pour favoriser la justice sociale.
- Contribuer à la campagne de lutte contre l'exclusion dans l'enseignement.
- Participer aux activités de la collectivité.

Pour mettre ces principes en pratique, le gouvernement a défini les moyens suivants :

- Journée scolaire complète.
- Intégration des repas scolaires et des services de santé.
- Rénovation des bâtiments scolaires existants et construction de bâtiments nouveaux.
- Financement adapté et suffisant.
- Réorganisation des programmes scolaires dans un système d'éducation toute la vie durant.
- Perfectionnement des techniques de gestion scolaire.
- Intégration à la collectivité.
- Développement de la recherche, de l'évaluation et de la supervision.

L'évolution de la construction scolaire au Venezuela

Ce sont les quatre principes énoncés ci-dessus qui guident la phase actuelle de la construction scolaire au Venezuela, qui se déroule conformément à la politique officielle de l'éducation au fil du temps.

La première phase a débuté en 1870 par l'instauration d'une éducation publique libre et obligatoire, dispensée selon le principe de l'école unique, avec un seul enseignant par école. Entre 1899 et 1908, on a adopté l'idée de l'école primaire composée de plusieurs maîtres et de plusieurs classes rassemblées dans un même bâtiment. Cet arrangement a été l'exception plutôt que la règle jusqu'à la chute de la dictature en 1935.

Au cours de la deuxième phase qui a duré de 1936 à 1948, tandis que le pays s'ouvrait à la démocratie, les écoles étaient conçues et construites pour prendre en compte les notions d'espace, de fonction, de niveau d'enseignement et d'inscriptions. Ces écoles, conçues par d'éminents architectes de l'époque, ont contribué à améliorer le développement physique et mental des élèves.

La démocratie a repris ses droits en 1958, ainsi que l'idée d'une éducation de masse. Des systèmes de construction économiques utilisant des éléments de construction facilement transportables ont été mis au point pour permettre à l'éducation de pénétrer jusque dans les régions les plus isolées du pays.

En 1976, au cours de la quatrième phase, la Fondation pour la construction et les subventions scolaires (*Fundación de Edificaciones y Dotaciones Educativas*) ou « FEDE » a été créée pour répondre aux besoins de bâtiments scolaires. Au départ, pour mettre fin à la pénurie de locaux, elle a élaboré une politique de construction scolaire de masse, au titre d'un programme pilote expérimental, en utilisant des bâtiments préfabriqués pour accélérer la production d'écoles.

Les écoles édifiées au cours de cette phase constituent le principal réseau de bâtiments publics. Toutefois, en application d'une politique d'accélération de la décentralisation, on en est venu à construire, agrandir et rénover des constructions scolaires en fonction de normes de qualité inférieures. La politique de décentralisation obéissait à des considérations financières et ne comportait pas tous les processus nécessaires à la délégation d'autorité et aux transferts des compétences. A cela s'est ajoutée l'absence de dispositions en vue de l'entretien qui a entraîné une dégradation esthétique, environnementale et fonctionnelle des installations.

La réforme actuelle

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport réforme actuellement le système éducatif par l'intermédiaire de la FEDE, au moyen du Projet des écoles bolivariennes. La FEDE met en œuvre une « Stratégie d'infrastructure scolaire efficace » qui couvre les différentes étapes de la construction scolaire, à savoir, la planification, la programmation, la conception, la construction et l'entretien.

Cette stratégie s'articule autour du concept de gestion des risques. Même s'il n'est pas toujours possible d'éviter les catastrophes, on peut sauver des vies et limiter les dégâts en prenant des mesures de prévention et de réduction des conséquences. Il est indispensable d'adopter cette approche pour formuler et appliquer les plans, les programmes et les projets d'investissement dans le secteur éducatif, car l'on ne peut parvenir au développement national durable qu'en rendant moins vulnérable l'infrastructure de l'école.

En conséquence, la FEDE met au point une nouvelle politique fondée sur le partage des responsabilités entre les pouvoirs publics, les écoles et les communautés, en vue de la maintenance, de la prévention et de l'atténuation des risques, et de la préparation à des situations catastrophiques. Il s'agit de permettre aux bâtiments scolaires de fonctionner dans des conditions optimales et de faire en sorte qu'ils puissent se conformer à un processus de cogestion par les autorités nationales, régionales et locales et une communauté éducative autorisée à prendre part à ces démarches.

En outre, la FEDE prévoit et met en œuvre des mesures telles que :

- La mise au point d'un système d'information sur les infrastructures éducatives en association avec un système d'information géographique, afin de se tenir au courant des situations au fur et à mesure qu'elles surviennent, d'identifier les changements nécessaires et les moyens à mettre en œuvre pour les faire advenir.
- L'étude et la mise à jour des besoins en locaux afin de déterminer, tant qualitativement que quantitativement, la quantité et le type de locaux nécessaires.
- L'étude et la mise à jour des normes et spécifications des classes qui comprennent la planification, l'entretien et la gestion des risques.
- La conception d'unités conformes à de nouveaux modèles de fonctionnement et d'organisation.
- La construction de classes nouvelles et la rénovation des classes existantes.
- Le partage des responsabilités pour la maintenance de l'infrastructure éducative.

Article de :

Maria Magnolia Santamaria Diaz, Architecte

Responsable de la maintenance, FEDE

Ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport

Piso 3

Caracas, Venezuela

Télécopie : 580212 564 24 77

msantamaria@fedev.gov.ve